



ZONE DE DISTRIBUTION : SYNDICAT DES TROIS EPIS

| Conclusion sanitaire | | Indicateur global de qualité | |
|----------------------|---|------------------------------|---------------------------------|
| 2024 | L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par tous. | A | A : Eau de bonne qualité |
| | | | B : Eau de qualité convenable |
| | | | C : Eau de qualité insuffisante |
| | | | D : Eau de mauvaise qualité |
| | | Indicateur 2023 : A | |

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par plus de 2 captages. L'eau qui l'alimente est souterraine.

Elle fait l'objet d'un traitement.

Votre réseau alimente de façon permanente 257 personnes sur 3 communes (AMMERSCHWIHR, NIEDERMORSCHWIHR, TURCKHEIM). Le responsable des installations est : « S.I.V.O.M DES TROIS EPIS ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « S.I.V.O.M DES TROIS EPIS » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

| BACTÉRIOLOGIE | A | Très bonne qualité |
|---------------|----------|--------------------|
|---------------|----------|--------------------|

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **14**
Conformité : **100 %**
Valeur maxi : **0 n/100 ml**
Années prises en compte : **2023, 2024**

| NITRATES | A | Bonne qualité |
|----------|----------|---------------|
|----------|----------|---------------|

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **15**
Valeur moyenne : **21,3 mg/L**
Valeur maxi : **30 mg/L**

| PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS | A | Bonne qualité |
|--------------------------------------|----------|---------------|
|--------------------------------------|----------|---------------|

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **5**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **191**
Valeur maxi : **0,032 microgramme/L**

| FLUOR | A | Très bonne qualité |
|-------|----------|--------------------|
|-------|----------|--------------------|

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **4**
Valeur moyenne : **0,05 mg/L**
Valeur maxi : **0,07 mg/L**

Quelques conseils

ENTRETIEN



Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.

RÉSEAU PRIVÉ



Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

SÈCHERESSE



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation de l'eau du robinet pour les usages autres qu'alimentaires et d'hygiène corporelle.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

| DURETÉ | Eau dure |
|--------|----------|
|--------|----------|

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **14**
Valeur moyenne : **28,7 °f**
Valeur maxi : **36 °f**

| CHLORURES | Bonne qualité |
|-----------|---------------|
|-----------|---------------|

Composés naturels des eaux, très répandus dans la nature. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations. Le maximum réglementaire est 250 mg/L.

Nombre de prélèvements : **14**
Valeur moyenne : **85,9 mg/L**
Valeur maxi : **180 mg/L**

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 22/02/2025

UDI 068001151

L'indicateur global de qualité prend en compte uniquement les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. D'autres paramètres d'intérêt ne faisant pas l'objet d'une limite de qualité sont également recherchés dans le cadre du contrôle sanitaire. Pour plus d'informations : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/EAU-DU-ROBINET-1>